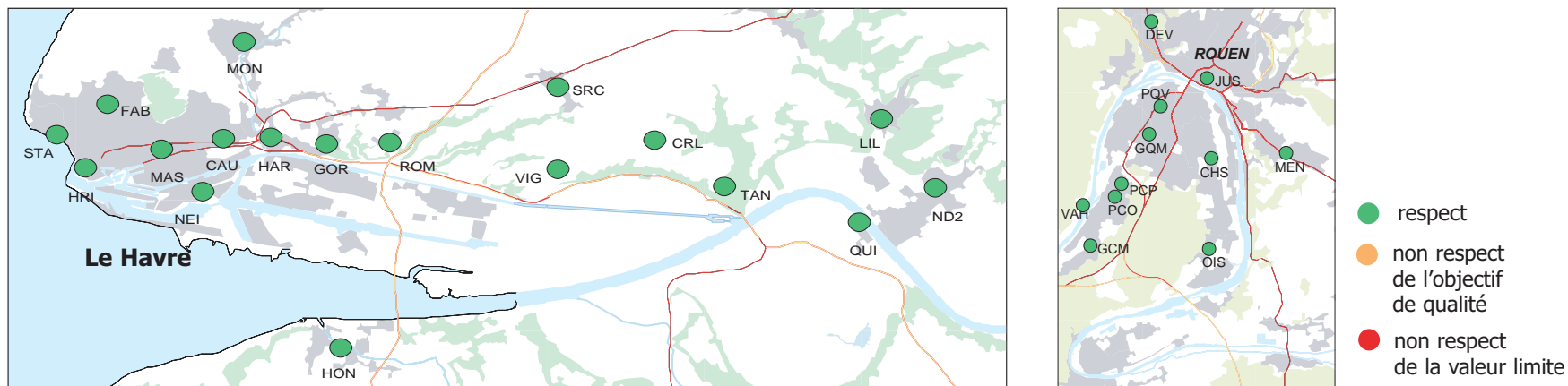


SO₂

Dioxyde de soufre, indicateur de la pollution industrielle

SO₂ en 2010 : situation vis-à-vis des normes européennes

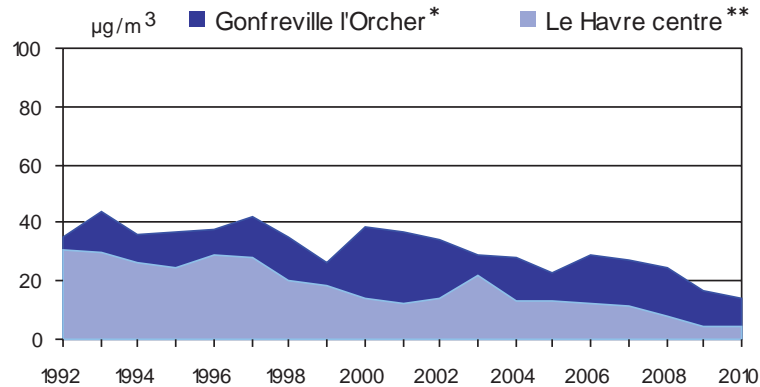


Avec une moyenne globale annuelle autour de 5 µg/m³ en 2010 sur l'ensemble des capteurs, le SO₂ confirme la tendance à la baisse des années précédentes et confirme le respect de la directive pour la Haute-Normandie – pourtant encore mise en demeure il y a peu par l'Europe. Pour la 2^{ème} année consécutive, tous les capteurs d'Air Normand respectent ainsi les normes européennes pour ce polluant, y compris en proximité des zones industrielles où se trouvent les plus gros émetteurs (centrale thermique et raffinage du pétrole). Leurs rejets ont continué de baisser notamment grâce aux investissements et nouvelles technologies employées.

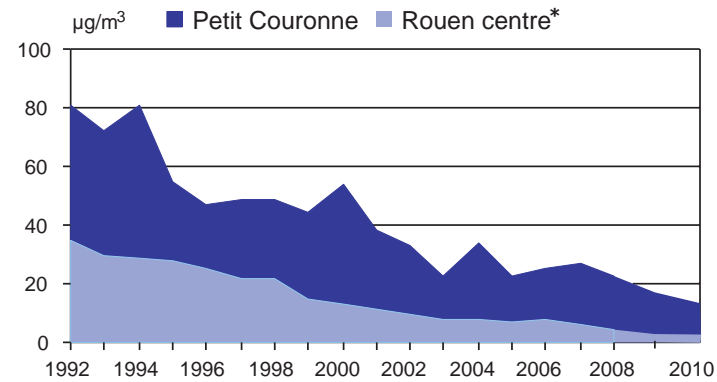
Il était courant par le passé que les épisodes de pollution par le SO₂ fassent la Une des médias haut-normands. En 2010, pour la 1^{ère} fois depuis que la procédure existe (1996), aucun épisode de ce type n'a nécessité d'information à la population.

Aucune procédure de réduction des émissions n'a non plus été demandée dans le cadre de l'arrêté préfectoral (1^{ère} année sans procédure depuis 1973 !). A noter que les 3 raffineries de la région ont mis en place des procédures internes de préalerte pour réduire préventivement leurs émissions.

Evolution des concentrations de SO₂ en moyenne annuelle



* changement de site en 1994 et 2000
 ** changement de site de mesure en 1999



* changement de site de mesure en 2000

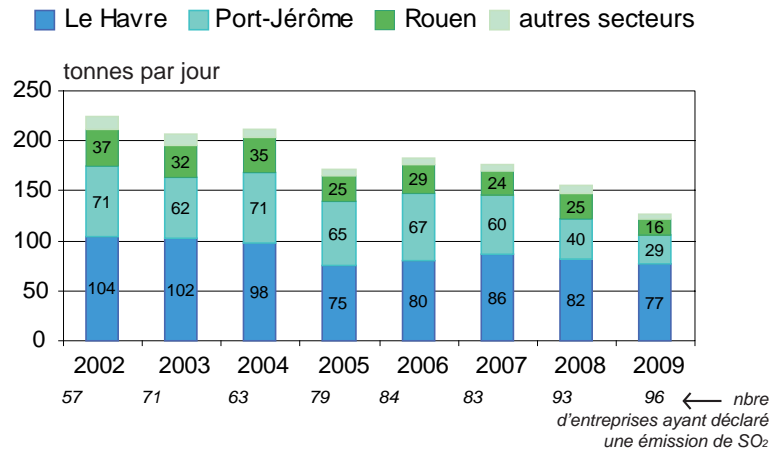
Les teneurs affichées en centre-ville de Rouen et du Havre sont basses (respectivement 3 et 4 µg/m³ en moyenne annuelle) et égales à celles de 2009.

Les valeurs enregistrées en proximité des zones industrielles continuent de baisser :

- 21 % pour Gonfreville l'Orcher

et - 31 % pour Petit-Couronne.

Evolution des rejets de SO₂ (d'après les données de la DREAL)



Pour les 3 zones industrielles de la région, un même constat : la diminution des rejets de SO₂.

Dioxyde de soufre 2010 - Estuaire de la Seine - résultats en microgrammes par m³

	Gonfreville l'Orcher	Harfleur	La Cerlangue	Le Havre Caucraiuville	Le Havre centre	Le Havre Henry Fabre	Le Havre Massillon	Le Havre Les Neiges	Lillebonne maison de l'intercommunalité	Montivilliers	Notre-Dame de Gravenchon	Quillebeuf sur Seine	Rogerville	Sainte-Adresse	St Romain de Colbosc	St Vigor d'Ymonville	Tancarville	Honfleur
moyenne annuelle	14	5	4	8	4	4	3	6	3	3	8	8	8	5	4	5	5	2
Moyenne journalière maximale	139	53	50	75	24	83	36	42	27	29	173	71	146	65	37	52	58	15
Date du maximum journalier	14-juil	12-janv	29-déc	24-mai	24-avr	29-déc	05-sept	03-mars	27-avr	28-déc	02-nov	03-mars	03-nov	24-avr	29-déc	05-sept	05-sept	18-avr
Moyenne horaire maximale	442	332	156	971	105	276	240	138	252	187	598	265	675	249	110	141	187	81
Date du maximum horaire	17-mars	12-janv	27-janv	24-mai	02-sept	24-avr	18-avr	23-mai	29-mai	18-avr	02-nov	28-nov	04-nov	19-avr	04-sept	28-nov	05-sept	26-juin
Moyenne annuelle 2009 (pour mémoire)	17	7	4	11	4	4	4	8	5	4	10	9	9	4	4	5	6	2
Moyenne horaire maximale 2009 (pour mémoire)	499	222	206	374	153	268	116	188	272	172	707	440	146	366	226	180	356	128
Nbre de dépassements par rapport aux valeurs limites *																		
Nb de moyennes journalières > à 125 µg/m ³ (en jours)	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Nb de moyennes horaires > à 350 µg/m ³ (en heures)	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	0	0	0	0

* Valeurs limites et seuils établis par décret (n° 2002-213 - 15 février 2002) : 125 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 jours par an ou 350 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 24 heures par an

Objectif de qualité : 50 microgrammes par m³ en moyenne annuelle

Dioxyde de soufre 2010 - Agglomération de Rouen - résultats en microgrammes par m³

	<i>Déville lès Rouen</i>	<i>Grand Couronne</i>	<i>Grand Quevilly (mairie)</i>	<i>Mesnil Esnard</i>	<i>Oïssel</i>	<i>Petit Couronne Château d'eau</i>	<i>Petit Couronne Piscine</i>	<i>Petit Quevilly</i>	<i>Rouen Centre</i>	<i>Sotteville lès Rouen</i>	<i>Val de la Haye</i>
moyenne annuelle	1	2	5	4	4	13	11	3	3	4	6
Moyenne journalière maximale	11	17	50	33	31	102	109	15	14	31	67
Date du maximum journalier	07-avr	24-déc	26-août	10-déc	25-juin	30-avr 14-sept	05-nov	27-avr	27-janv 14-févr	10-déc	05-sept
Moyenne horaire maximale	69	74	291	233	185	969	311	211	88	267	370
Date du maximum horaire	07-avr	22-juin	27-janv	05-janv	25-juin	30-avr	27-juin	27-avr	27-avr	19-févr	29-mai
Moyenne annuelle 2009 (pour mémoire)	2	2	7	3	3	17	15	2	3	4	7
Moyenne horaire maximale 2009 (pour mémoire)	74	260	215	130	201	346	286	127	82	144	498
Nbre de dépassements par rapport aux valeurs limites *											
Nb de moyennes journalières > à 125 µg/m ³ (en jours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb de moyennes horaires > à 350 µg/m ³ (en heures)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1

* Valeurs limites et seuils établis par décret (n° 2002-213 - 15 février 2002) :

125 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 jours par an ou 350 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 24 heures par an

Objectif de qualité : 50 microgrammes par m³ en moyenne annuelle